



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Aveyron



Le vautour encore pris pour cible ?!

Les vautours sont des rapaces nécrophages emblématiques des Grands Causses étroitement liés au pastoralisme. En bout de chaîne alimentaire, les vautours sont des nettoyeurs de la nature, véritable bénéfique à l'écosystème. En consommant les carcasses d'animaux morts ils évitent ainsi la propagation de maladies. Le plus connu est sans doute le Vautour fauve. Mais trois autres espèces peuvent aussi être observées sur le territoire : le Vautour moine, le Vautour percnoptère et le Gypaète barbu.

Ces espèces protégées, bien identifiables de par leur grande envergure, demeurent pourtant encore victimes de tirs illégaux. La LPO France et la LPO Aveyron (Ligue pour la Protection des Oiseaux), les Fédérations des Chasseurs de Lozère et d'Aveyron, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), le Parc National des Cévennes (PNC) et le Parc Naturel Régional des Grands Causses rappellent que la destruction d'espèces protégées est punie de 2 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

Depuis 2013, ce sont 12 vautours qui ont été retrouvés avec des plombs dans le corps. Parmi eux 2 Gypaètes barbues, espèce rare et menacée qui fait l'objet d'un programme de réintroduction. Certains cadavres retrouvés présentent jusqu'à une trentaine de plombs et bien que les vautours puissent « survivre » à certains tirs, l'accumulation de plomb dans l'organisme, au-delà des risques d'infection et d'affaiblissement général de l'oiseau, peut entraîner des cas de saturnisme. Intoxication à laquelle on associe des troubles comportementaux pouvant eux-mêmes entraîner la mort de l'individu.

Les cadavres de vautours recensés ne représentent qu'un échantillon de l'ensemble des cas de mortalité existants. Il s'agit d'oiseaux retrouvés dans des lieux fréquentés, donc facilement découverts, ou de vautours équipés de balises GPS. Diverses causes de mortalité existent mais l'effectif total des individus victimes de tirs n'est donc pas connu.

Les structures gestionnaires d'espaces naturels et protectrices de l'environnement sont bien conscientes du caractère individuel de ces actes illégaux qui portent préjudice à l'ensemble des catégories d'acteurs locaux. Pour autant, les constats de tirs sur des espèces protégées, dont certaines sont rares et menacées, sont intolérables et ces actes illégaux doivent impérativement cesser. L'ensemble des partenaires continueront à être vigilants et invitent la population à signaler toute découverte de cadavres de rapaces.

J'agis à mon niveau...Qui contacter ?

- Vous trouvez un cadavre de rapaces :
 - LPO Grands Causses - 05.65.62.61.40
 - LPO Aveyron – 05.65.42.94.48
 - ONCFS de la LOZERE - 04.66.65.16.16
 - ONCFS de l'AVEYRON : - 05.65.87.07.31
- Vous êtes témoin d'un acte de tir sur rapaces :
 - ONCFS de la LOZERE – 04.66.65.16.16
 - ONCFS de l'AVEYRON : - 05.65.87.07.31

Merci de laisser vos coordonnées si c'est le répondeur.



Figure 1 : Radiographie d'un vautour fauve criblé d'une trentaine de plombs, retrouvé mort en janvier 2017 dans les gorges de la Dourbie